

## Les Cahiers des dix



### Présentation

Fernand Harvey

Numéro 58, 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008114ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008114ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Harvey, F. (2004). Présentation. *Les Cahiers des dix*, (58), 5-9.  
<https://doi.org/10.7202/1008114ar>

## Présentation

Envisager une histoire du sujet québécois, cette *conscience d'être* spécifique résultant d'un ancrage géographique, historique et culturel déterminé, telle est la thématique centrale des articles de ce 58<sup>e</sup> numéro des *Cahiers des Dix*.

D'entrée de jeu, Yvan Lamonde aborde la question en se référant à ce qu'il considère comme un texte fondateur de la pensée américaine, « The American Scholar », une conférence faite à l'Université de Harvard en 1837 par Ralph Waldo Emerson. Dans ce texte, il pose les conditions préalables à l'émergence d'une pensée qui exprime l'individualité américaine. Pour atteindre cet objectif, il importe que l'intellectuel américain témoigne d'une confiance en lui-même qui s'appuie sur les observations issues dans sa propre société, plutôt que se s'encombrer de dogmes puisés dans la vieille culture européenne. Produit d'une société neuve, l'*American scholar* doit s'imposer le fardeau de tracer son propre chemin à partir de ce qui lui est familier, incluant « la littérature du pauvre, les sentiments de l'enfant, la philosophie de la rue, le sens de la vie domestique... ». Cette confiance en soi, alimentée par la vie quotidienne, devrait ainsi permettre au penseur américain d'éviter une remise en question incessante sous le regard de « l'autre et [de] l'ailleurs » et, de là, la tentation d'un repli sur la culture européenne.

Pour Yvan Lamonde, ce détour par le texte fondateur d'Emerson est un prétexte pour penser l'expérience québécoise et pour examiner en quoi consiste la foi en soi qui accompagne le sujet québécois. Cette reconnaissance historique de l'individualité et donc du « je » nous est proposée par le biais de la littérature personnelle, par la place du cartésianisme dans la tradition philosophique, par l'essai et la prose d'idée et par la place faite à l'individu dans les traditions nationalistes du « nous ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette émergence du « je » a été lente à se manifester au Québec, freinée qu'elle a été par le conformisme, le conservatisme, le dogmatisme et l'admiration de l'Europe. On peut néanmoins déceler chez les libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle, dans quelques journaux personnels, notamment chez Lionel Groulx, ce processus de d'émancipation du « je ». Mais le véritable texte fondateur de cette affirmation de l'individualité québécoise, à la fois personnelle et collective pourrait bien être, de l'avis de plusieurs, un texte en prose de Saint-Denis Garneau écrit en 1938 et intitulé : « Le mauvais pauvre ». Reconnaisant sa propre pauvreté intellectuelle et celle de la société québécoise, Garneau se demande comment le pauvre peut-il avoir foi en lui, et foi en une richesse. Ce thème de la pauvreté dans la culture québécoise a été repris par divers penseurs et essayistes dont André Laurendeau, Gilles Marcotte, Jean Larose et Yvon Rivard. Le rapport avec autrui, en l'occurrence la culture européenne, a accentué cette prise de conscience de la pauvreté québécoise, notamment chez ceux qu'on appelait jadis les « retours d'Europe », sans qu'elle débouche nécessairement sur une affirmation de soi.

L'ambiguïté du « je » québécois est également bien illustrée dans l'article de Marie-Thérèse Lefebvre qui présente le cas du musicien Guillaume Couture (1851-1915), un être coincé entre ses points de repères européens et sa fréquentation quotidienne de la société anglo-canadienne de Montréal. Considéré par le pianiste Léo-Pol Morin comme le musicien le plus cultivé de son temps Couture n'a pu pousser à sa pleine capacité son imagination créatrice. Qu'a-t-il manqué à Guillaume Couture, se demande Marie-Thérèse Lefebvre, à la suite d'Arthur Laurendeau ? Il a certes beaucoup contribué à relever le niveau de l'enseignement musical au Québec, mais il a aussi exacerbé les tensions entre les deux communautés linguistiques. Son caractère intransigeant ne l'a guère servi dans sa carrière. Après deux séjours à Paris en 1873 et 1877 où il perfectionne son art tout en cultivant ses relations avec le milieu musical français, il revient au pays. Ce « retour d'Europe » a des idées bien arrêtées sur ce que devrait être la vie musicale montréalaise et ses prises de position ne manquent pas de créer de multiples controverses. Imprégné, voire subjugué par ses influences européennes, il déplore la pauvreté culturelle de la société canadienne-française. Fort critique à l'égard des œuvres musicales créées par ses compatriotes, il n'arrive pas lui-même à faire preuve d'originalité dans ses propres compositions ni à se détacher de son maître français, Théodore Dubois. Couture n'est-il pas, au fond, prisonnier de l'impuissance causée par cette « culture du pauvre » dont parle Yvan Lamonde ? S'il avait puisé dans cette confiance en soi dont parle Emerson, sans doute aurait-il pu critiquer et adapter le modèle européen au contexte de sa propre société et contribuer davantage à développer la culture d'ici.

Avec « Ni francophile, ni gallophobe », le Lionel Groulx qu'étudie de son côté Pierre Trépanier s'inscrit d'emblée dans l'affirmation de soi, à la fois individuelle et collective. Groulx a effectué cinq voyages en Europe, entre 1906 et 1956, d'abord comme étudiant, puis à titre d'historien-chercheur, de conférencier et d'écrivain. Pourquoi, à l'instar de bien d'autres « retours d'Europe », Groulx n'a-t-il pas été tenté de remettre en cause les fondements culturels de sa propre société à la suite de ses contacts européens et français ? C'est, nous dit Pierre Trépanier, parce qu'il a conscience, dès le départ, de son « américanité laurentienne ». Homme de la tradition, réfractaire à la modernité laïcisante, Groulx conçoit sa société comme devant être couronnée par une forme de transcendance exprimée par la religion catholique. Si les courants idéologiques qui retiennent son attention lors de ses voyages sont davantage ceux du conservatisme et de la droite, il conserve néanmoins son esprit critique et « son quant-à-soi de Nord-Américain de l'espèce franco-catholique ». À sa façon, Groulx n'a-t-il pas ainsi contribué lui aussi à l'affirmation du « je » québécois, même si les paramètres de cette conscience de soi de l'intellectuel québécois se sont profondément modifiés depuis ?

Cette thématique du « sujet québécois » qui domine le présent numéro de nos *Cahiers* est complétée par deux textes qui nous rappellent le souvenir de deux membres de la Société des Dix décédés récemment, en insistant sur l'apport de

leur œuvre historique : Roger Le Moine et André Vachon. Chevauchant la période qui précède et qui suit la Révolution tranquille, ces deux historiens appartiennent à une société québécoise profondément transformée, en comparaison avec celle d'un Guillaume Couture ou d'un Lionel Groulx.

Dans son article sur Roger Le Moine, Bernard Andrès nous rappelle l'itinéraire intellectuel et scientifique de cet historien de la littérature. Fasciné par la question de la filiation, il a consacré plusieurs travaux à la généalogie de sa propre famille, dont James McPherson Le Moine, ainsi qu'aux réseaux d'alliance et de parenté qui lui sont associés. Son souci d'érudition et sa méfiance des grandes théories explicatives aurait pu l'amener sur la voie des antiquaires, au sens où l'entendait l'historien Guy Frégault, mais il n'en fut rien. Derrière cette recherche des origines familiales se profile, comme le rappelle Bernard Andrès, un souci non moins manifeste pour une analyse socioculturelle plus large de l'ancienne société canadienne-française, et plus particulièrement de ses élites intellectuelles. Il s'intéresse ainsi au contexte qui explique la pensée ou l'œuvre des Joseph Marmette, Napoléon Bourassa, Laure Conan, Louis-Joseph Papineau, Honoré Beaugrand et autres Félix-Antoine Savard. Roger Le Moine aurait pu se laisser écraser par le poids de sa célèbre ascendance familiale, mais il a su conserver son « quant à soi » et son esprit critique mêlé d'ironie à l'égard du passé ; il aurait pu affirmer ce « je » avec force dans une œuvre maîtresse longtemps planifiée, mais il a préféré suivre le fil de ses recherches et demeurer discret sur son cheminement personnel.

Quant à l'historien André Vachon (1933-2003), Pierre Trépanier retrace son parcours scientifique et ses principales contributions à l'historiographie québécoise. Chez ce chercheur formé à l'école des classiques du XVII<sup>e</sup> siècle français, la rigueur de l'analyse va de pair avec la clarté de l'exposé et l'élégance du style. On lui doit des analyses qui sont demeurées des références concernant plus particulièrement l'histoire des Amérindiens, le rôle controversé de Dollard des Ormeaux dans l'affaire du Long-Sault, l'histoire religieuse des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles canadiens et l'histoire administrative de la Nouvelle-France. Exigeant envers lui-même, Vachon l'était aussi envers ses collègues historiens et son sens critique pouvait se manifester de façon franche et directe comme le souligne Pierre Trépanier. Historien demeuré à la périphérie de l'enseignement universitaire, André Vachon a toujours conservé une conception humaniste de l'université ; homme de la tradition et de la filiation, il a su reconnaître l'apport de certains de ses prédécesseurs, plus particulièrement Lionel Groulx et Félix-Antoine Savard.

\* \* \*

À la section thématique de ce volume consacrée à l'histoire du sujet québécois succède notre « Zone libre » qui regroupe six articles. Dans le premier, Claude Galarneau aborde la question des liens entre la sociabilité et les associations volontaires à Québec, entre 1770 et 1859. Pour l'ensemble du siècle concerné, c'est quelque 185 associations que notre collègue a pu recenser au cours de patientes recherches dans les journaux de l'époque, souvent seule source disponible pour

l'historien de la culture qui cherche à reconstituer un tableau d'ensemble de la sociabilité de l'époque. Faut-il s'en étonner, c'est au cours des années 1850 que la ville de Québec alors en plein essor démographique, connaît une véritable explosion du nombre de ces associations volontaires. Lien entre la famille et l'État, l'association volontaire est née en Angleterre. Transposée à Québec au début du régime anglais, cette forme de regroupement volontaire a pris progressivement plusieurs formes : littéraire, caritative, religieuse, professionnelle, nationale, secrète ou politique.

L'article de Jocelyne Mathieu sur le magasin à rayon J. Ovide Sinclair à Amqui, dans la région du Bas-Saint-Laurent, s'intéresse à un champ de recherche encore trop peu exploré : l'histoire de la consommation au cours des décennies 1940 et 1950. L'approche ethnologique de cette étude, développée en s'appuyant sur les catalogues et bulletins publicitaires publiés par ce magasin, nous permet de suivre l'évolution de la culture matérielle de la population de cette région avant la période de développement des « centres d'achat » et de l'essor de la consommation de masse. Toute publicité véhicule des valeurs en accord avec son époque. Ainsi, le magasin de J. Ovide Sinclair insiste sur la qualité et la durabilité des vêtements et autres articles offerts à sa clientèle, notamment aux femmes. Il propose aussi des tenues vestimentaires en accord avec les différences de sexes, d'âges, de professions, tout en offrant, selon l'usage et les bonnes manières, les vêtements différents pour le travail, les loisirs, les sorties, les célébrations religieuses, etc. On est encore loin de l'uniformisation vestimentaire qui s'amorce au cours des années 1970, même si le jeans commence à faire son apparition pour certains usages encore assez déterminés.

Dans un domaine tout à fait différent, Gilles Gallichan fait le point sur le vaste projet de reconstitution des débats de l'Assemblée nationale du Québec auquel il demeure intimement associé. Dans cet ambitieux chantier aux allures proustiennes on s'est mis à la recherche du temps perdu, celui de la mémoire des débats parlementaires enfouis et conservés dans les divers journaux francophones et anglophones publiés au Québec entre 1867 et 1964, date qui marque le début de la publication sur une base régulière des débats de l'Assemblée nationale. On mesure mieux, en fréquentant cet impressionnant corpus, toute sa valeur patrimoniale. Mais on connaît moins l'envers du décor, tout l'appareil méthodologique et critique qu'il a fallu mettre au point pour s'assurer de la crédibilité et de l'impartialité de cette tradition parlementaire orale ainsi reconstituée. En s'offrant comme guide pour une visite intellectualisée de toute cette machinerie, Gilles Gallichan nous permet de mieux comprendre le travail discret et efficace de deux générations de chercheurs qui ont œuvré à une tâche sur le point de s'achever bientôt.

Quant à Marcel Moussette, c'est à une véritable enquête policière qu'il nous convie en se proposant de résoudre l'énigme de « l'Homme au masque de fer de la Petite île aux Oies ». De quoi s'agit-il au juste ? De la légende d'un homme qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait été gardé prisonnier par sa sœur, Geneviève

Bécart, seigneuresse de cette île sise au large de Montmagny sur le Saint-Laurent. La démarche scientifique de l'auteur, alliée à un souci esthétique peut être considérée comme un bel exemple d'interdisciplinarité, puisqu'il a recours aux ressources de l'ethnologie pour la tradition orale, de la littérature pour la qualité du récit, de l'histoire pour les archives notariales, et, enfin, de l'archéologie pour les fouilles sur le site du manoir seigneurial en cause. C'est par le croisement de ces approches que Marcel Moussette progresse dans son enquête et réussit à trouver la clef de l'énigme, que le lecteur découvrira à son tour! Ce dernier pourra également mieux comprendre le processus à l'origine de la création d'une légende et distinguer en quoi celle-ci se distingue du conte.

Notre regretté collègue Roger Le Moine a pu rédiger, avant son décès survenue le 12 juillet 2004, une ultime contribution aux *Cahiers des Dix*. Cet article posthume fait l'analyse des écrits de Jacque-Auguste de Thou (1553-1617) concernant l'histoire de la Nouvelle-France. Historien, juriste et mémorialiste, cet auteur français contemporain de Champlain et de Lescarbot s'est principalement appuyé sur les écrits de ces derniers et ceux de Jacques Cartier pour rédiger son histoire. Si la publication de Thou n'apporte rien de neuf, elle a l'intérêt de présenter une première vue d'ensemble de la colonisation française en Amérique. Avec cet article, Roger Le Moine clôt sa longue série d'études consacrée d'abord à *L'Amérique et les poètes français de la Renaissance* (1972), puis, plus récemment, à «L'Amérique des prosateurs français de la Renaissance». Nul doute que ce patient travail d'érudition sera utile aux historiens intéressés aux liens entre la Renaissance et les origines de la Nouvelle-France.

En ce qui concerne ma propre contribution à ce cahier, insérée entre celles de Claude Galarneau et de Jocelyne Mathieu, elle s'inscrit dans l'historiographie des médias écrits. J'ai voulu présenter l'évolution de la presse périodique à Québec, depuis ses débuts en 1764 jusqu'à 1940. Cette longue période de près de deux siècles permet de mieux saisir les transformations idéologiques, politiques et culturelles de la presse écrite, principal véhicule de communication de l'époque avant l'invasion des médias électroniques. Si l'historien dispose de nombreux inventaires et monographies sur ces médias au Québec, l'approche régionale a été peu développée jusqu'ici. L'étude de la région de Québec, présente, à cet égard, un cas des plus intéressants. S'y côtoient une presse anglophone et une presse francophone, des journaux d'opinion et une presse de parti où ferraillent libéraux, conservateurs et ultramontains. Puis vient l'avènement de la presse à grand tirage au début du XX<sup>e</sup> siècle et il faudra faire autrement: s'appuyer sur l'événement et le fait divers pour intéresser le public. Québec devient alors le lieu d'une longue rivalité entre une presse libérale qui s'affranchira progressivement de la ligne partisane et une presse catholique soucieuse de rejoindre la population par le biais de la doctrine sociale de l'Église.

Fernand Harvey  
Secrétaire des Dix